



# SION

Rue de Savièse 2014

Enceinte de la ville et quartier médiéval

Suivi archéologique des travaux de voirie

Rapport d'intervention

Alessandra Antonini

Fabien Maret

Marie-Paule Guex

janvier 2015

## SION

### Rue de Savièse

Suivi archéologique des travaux de voirie

Rapport d'intervention de janvier 2015

Alessandra Antonini, Fabien Maret, Marie-Paule Guex

## Table des matières

- I Localisation et cadre général du mandat**
  - 1.1 Fiche technique
  - 1.2 Cadre général des travaux archéologiques
  - 1.3 Déroulement des travaux
  
- II Principaux résultats**
  - 2.1 L'enceinte médiévale
  - 2.2 Les bâtiments bordant la partie amont de la rue de Savièse
  - 2.3 Les éléments de voirie
  - 2.4 Le mobilier archéologique
  
- III Documentation graphique**
  - 3.1 Figures
  - 3.2 Relevés
  
- IV Description des murs (M) et des Unités de Terrain (UT) n° 70 à 158**

## I Localisation et cadre général du mandat

### 1.1 Fiche technique

Commune	Sion VS
Lieu-dit	Rue de Savièse
Projet	Coordonnées CNS 1306, 593'850/120'380, alt. 521 à 524,50 m env. Réfection des égouts, pose de nouvelles conduites électriques, réfection générale du revêtement de la rue
Surface explorée	env. 80m <sup>2</sup> , pour env. 1m de profondeur en moyenne
Intervention	Du 14.03. au 22.05. 2014 (discontinu)
Equipe de fouille	Fabien Maret (archéologue responsable), Marie-Paule Guex, Romain Andenmatten (archéologues)
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (A. Antonini)

### 1.2 Cadre général des travaux archéologiques

D'importants travaux d'assainissement de la partie haute de la rue de Savièse – depuis la rue Matthieu Schiner jusqu'à l'avenue Ritz et au-delà de la jonction – ont été effectués par la commune au cours du printemps 2014. Les travaux ont débuté par l'ouverture de nombreuses tranchées pour la pose des nouvelles canalisations. Puis, la rue de Savièse a été excavée, par étapes, sur toute sa largeur et sur une profondeur moyenne de 0,60 m, afin de permettre la mise en place du nouveau revêtement.

Une grande excavation (7 par 3 m de surface, pour 2 m de profondeur) a en outre été creusée près du bâtiment rue de Savièse n° 13, pour l'installation de trois bennes à ordures permanentes (moloks).

En raison de l'ampleur des travaux prévus à la rue de Savièse, l'archéologue cantonal, François Wiblé, a demandé au bureau TERA Sàrl, Sion, d'assurer le suivi archéologique du chantier et de compléter les données historiques apparues lors de l'intervention de 2011. Restée limitée au secteur ouest du haut de la rue de Savièse, cette dernière avait en effet déjà révélé une partie des vestiges de l'ancien quartier qui longeait jadis le flanc ouest de la rue<sup>1</sup>.

### 1.3 Déroulement des travaux

Dès les premiers sondages, l'archéologue responsable du chantier, Fabien Maret, a surveillé ponctuellement l'avancement des travaux. L'intervention archéologique s'est déroulée de manière discontinue par étapes d'une durée de quelques heures à deux jours consécutifs, suivant les vestiges dégagés.

La multiplication des tranchées, parfois parallèles entre elles et ouvertes l'une après l'autre en fonction des décisions prises durant le chantier, a grandement compliqué le repérage, la documentation et l'interprétation des vestiges archéologiques déjà fortement détruits par les anciennes canalisations posées depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

En raison de l'urgence dans laquelle s'est déroulée l'intervention archéologique, la documentation des vestiges a dû se limiter à des croquis métrés (des coupes et des plans), localisés au mètre ruban sur un plan de cadastre.

Les vestiges ont été décrits de manière succincte. Une documentation photographique complète les croquis.

---

<sup>1</sup> Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex, *Sion, Rue de Savièse – Enceinte de la ville et quartier médiéval, Travaux de mai 2011*, Rapport à l'attention de l'archéologie cantonale, Sion 2011.

## II Principaux résultats

N.B. pour des raisons de simplification, le nord des descriptions correspond au nord-ouest absolu.

### 2.1 La fortification médiévale

Une tranchée ouverte au nord de l'avenue Ritz a permis de mettre au jour, au départ de la rue de Gravelone, les vestiges d'un mur (M71) d'orientation est-ouest (**Re1, Fig. 1**). Montée contre terre du côté nord et à vue du côté sud, cette maçonnerie d'un peu moins de 1 m d'épaisseur se situe à l'emplacement présumé du mur de contrescarpe longeant le bord nord du fossé qui entourait jadis le mur d'enceinte médiéval.

Grâce à cette découverte, le plan général des fortifications médiévales a été affiné. Le chantier n'a cependant pas révélé de nouvelles indications concernant le mur d'enceinte même.

### 2.2 Les bâtiments bordant la rue de Savièse en amont de la rue Matthieu Schiner

#### La face occidentale de la rue

Le bord occidental de la rue de Savièse se situait anciennement dans le prolongement de la façade de la maison rue de Savièse n°13 (**Fig. 2**). L'espacement entre celle-ci et la maison n°16 qui lui fait face donne la largeur de l'ancienne rue (env. 4,50 m). La pose des nouvelles canalisations a permis de retrouver non seulement des éléments d'anciens éléments de voirie mais surtout les vestiges des bâtiments qui constituent le flanc ouest de la ruelle.

#### *Le jardin clôturé au sommet de la rue*

Les fondations d'une maçonnerie très arasée (M154) ont été repérées au sommet de la rue de Savièse, directement en aval de l'enceinte médiévale (**Fig. 3**). D'après l'emplacement, il doit s'agir d'un vestige du mur de clôture qui entourait un jardin situé au sommet de la rue de Savièse, entre la ruelle longeant l'enceinte médiévale (M70) et le bâtiment 1 (**Re1**). Cet espace restera réservé à ce jardin clôturé jusque vers 1930<sup>2</sup>.

#### *Les bâtiments 1 à 5*

Les observations archéologiques dans la partie nord de la rue de Savièse<sup>3</sup> ont confirmé que le dernier bâtiment du bord occidental se situait en face du n° 28 de la rue de Savièse, au sud du jardin dont le mur de clôture (M154) a été repéré.

Dans les tranchées, les murs mitoyens et les revêtements des différents locaux sont apparus. Les façades orientales des bâtiments n'ont cependant pas été retrouvées : leurs fondations ont été arrachées lors du creusement d'une ancienne tranchée de canalisation. L'emplacement du bord de la rue peut cependant être restitué grâce aux vestiges d'un canal d'égout maçonné (UT157, début du XX<sup>e</sup> siècle ?) qui devait récolter les eaux usées de ces maisons au pied de leur façade.

Il a en outre été possible d'affiner le plan des bâtiments repérés en 2011<sup>4</sup> (**Re2**). Les aménagements intérieurs de certains d'entre eux ont été complétés par de nouvelles découvertes, notamment en ce qui concerne le bâtiment 3 et son local sud ainsi que le bâtiment 5 et sa subdivision par une cloison orientée nord-sud (mur M110). La fonction des différents locaux reste cependant difficile à déterminer.

Les bâtiments situés en amont de la maison d'habitation n°13 semblent avoir été construits au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et ont été démolis dans les années 1930<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> Antonini/Guex 2011, p. 3.

<sup>3</sup> Devant les numéros 22, 24, 26, 28 de la rue de Savièse et devant le numéro 16 de l'avenue Ritz.

<sup>4</sup> Antonini/Guex 2011, p. 3-4 : bâtiments 1 à 5. Constitutifs des bâtiments 1 à 5, les murs suivants ont été repérés en 2014, environ 40 – 50 cm à l'est qu'en 2011 : M1, M2, M3, M18, M30, M31, M50, M61 et M64.

<sup>5</sup> Antonini/Guex 2011, p. 3-4.

### Le Bâtiment 6

L'espace au nord de la maison rue de Savièse n°13 n'avait pas été touché en 2011. L'intervention de 2014 était cependant particulièrement invasive, puisque trois moloks y ont été installés. Les restes de deux bâtiments (Bâtiments 6 et 8) ont été mis au jour à cet endroit, tous deux attestés depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (**Fig. 4, 5, et 6**). Le bâtiment 6 remplace une construction plus ancienne (**Re3**). Il comprenait d'abord une cave. Après son remblaiement, une canalisation, puis un couloir ont été aménagés au rez-de-chaussée. Le Bâtiment 6 sera détruit au cours des années 1930, au même moment que les autres (**Fig. 7**).

– Vestige de mur (M115), antérieur au Bâtiment 6 :

Ce mur disposé à peu près parallèlement à la rue est antérieur au premier état du Bâtiment 6 et probablement contemporain du sol en mortier (UT119), puis d'un sol en pierres (UT121) vus en coupe, au sud du Bâtiment 6. Ces deux sols ont été perturbés à la fois par la construction de la façade (M84) du Bâtiment 6, et l'agrandissement (M111) du Bâtiment 8. Ils pourraient cependant avoir coexisté avec le premier état du bâtiment 8.

– Bâtiment 6, Etat 1 :

La maçonnerie M115 est remplacée par un petit édifice de forme carrée ou rectangulaire délimité par les façades M84 au sud<sup>6</sup>, M103 à l'est (**Fig. 8**) et M85 au nord (Re3, maçonneries marquées en bleu foncé).

Le mur de façade nord (M85) et le mur de refend (M89) forment les piédroits de l'entrée d'une cave accessible depuis la rue de Savièse. Dans chacun des piédroits, une encoche marque l'emplacement d'un seuil en bois posé sur un radier de petites dalles (UT90). A l'ouest du seuil, deux bases incorporées dans les piédroits devaient sans doute soutenir la première marche d'un escalier (**Fig. 9**). Alors que le mur nord (M85) est monté contre terre sur sa face extérieure, son parement intérieur est crépi. Le mur de refend (M89) est crépi sur ses deux faces indiquant la présence de caves sur toute la surface du bâtiment<sup>7</sup>.

Le sol de la cave n'a pas été observé : il doit se situer plus bas que le fond de la tranchée. Une épaisse couche de démolition (UT92) témoignant de la destruction partielle des murs comble l'intérieur de la cave.

Ce premier état du Bâtiment 6 est clairement postérieur au Bâtiment 8 qui le jouxte au sud<sup>8</sup>. Malgré les réfections successives, le Bâtiment 6, conservera le même plan jusqu'à sa destruction.

– Bâtiment 6, Etat 2 :

Le Bâtiment 6 subit par la suite d'importants travaux de réaménagements. Alors que les façades (M84, M85 et M103) sont conservées, la porte d'entrée à la cave est condamnée, le mur (M89) délimitant l'escalier est détruit et la cave est remblayée avec des matériaux de démolition (UT92). Le sommet du remblai sert alors de niveau de circulation (altitude : env. 522,00 m).

Aucune trace d'une nouvelle porte d'entrée n'a été observée.

Dans la partie sud du bâtiment, une grande tranchée comblée par des remblais de démolition (UT97) a été observée. Un système de drainage est ensuite aménagé de biais au milieu du bâtiment. Il sera remplacé par un fossé (UT95) équipé d'une canalisation en bois (UT96) (**Fig. 9 et 9A**). La nouvelle fonction du rez-de-chaussée (écurie ?) pourrait avoir imposé la mise en place de ces systèmes de drainage.

– Bâtiment 6, Etat 3 :

Après le remblaiement de la canalisation (UT96), de nouveaux sols sont mis en place. Deux sols pavés successifs (UT87 et UT86), séparés par un remblai d'égalisation (UT94), ont été observés (**Fig. 9, 10, 11**).

<sup>6</sup> Le mur M84 est très arasé dans sa partie orientale (conservé sur une hauteur de seulement 0,30 m). Il s'agit néanmoins clairement de la limite du Bâtiment 6 puisqu'au sud du mur, la stratigraphie change complètement. La couche de démolition (UT92) et les différents comblements d'une grande fosse (UT95) laissent place uniquement aux couches encaissantes constituées d'alluvions (UT17 et UT104). Aucun niveau de sol n'a été repéré au sud de ce mur.

<sup>7</sup> Local d'une largeur d'env. 5,50 m et d'une longueur minimale de 5,50 m.

<sup>8</sup> La façade sud du Bâtiment 6 (M84) recoupe le niveau de marche pavé (UT113) situé devant la porte d'entrée du Bâtiment 8 (M111).

L'intérieur du bâtiment est divisé en au moins trois espaces par deux cloisons orientées nord-sud (M107 et M109). Ces deux cloisons parallèles délimitent un corridor (largeur environ 1,40 m) qui devait desservir les deux locaux situés de part et d'autre (**Fig. 12**). La maçonnerie qui délimite le couloir du côté nord (M108), légèrement décalée par rapport à l'ancienne façade (M85) et d'une facture très grossière, pourrait correspondre au soubassement du seuil d'une nouvelle porte d'entrée.

### *Le Bâtiment 8*

Le Bâtiment 8 est délimité par les murs M144 (façade est) et M145 (façade nord). Le plan de l'ensemble est incomplet, les limites sud et ouest n'étant pas connues (**Re3**). Lors du dernier état, le niveau inférieur de cet édifice était subdivisé en quatre espaces : trois caves et un local de plain-pied au nord-ouest, doté d'un pavement (UT112) au rez-de-chaussée. Ce local était accessible du côté nord : le seuil d'une porte (UT111) y a été constaté.

Les maçonneries de cet ensemble ne sont pas toutes de la même époque. Le bâtiment primitif était d'abord plus étroit (**Re3**, maçonneries de couleur orange) et probablement doté d'une seule grande cave (Etat 1). Dans un deuxième temps, la partie sud du bâtiment a été transformée, avec l'aménagement d'une cave séparée (Etat 2). Puis, le bâtiment a été élargi et une nouvelle cave a été insérée au sud-ouest (Etat 3).

Un revêtement de cour (UT113) observé au nord de cet édifice, clairement percé par les fondations du Bâtiment 6 contigu, indique que ce dernier est plus récent que le Bâtiment 8 (**Fig. 13**). Les deux ont cependant coexisté et sont repérables sur la gravure de Mérian (**Fig. 4**).

Lors de la construction de la maison rue de Savièse n°13, la partie nord du Bâtiment 8 est démolie et remplacée par une cour. Sur un dessin de la ville daté de 1825, cette cour est parfaitement visible : elle est délimitée par un mur du côté de la rue et par les restes de l'ancien bâtiment (façade occidentale) du côté du jardin (**Fig. 6**). Le mur qui longeait la rue est encore visible sur une photo prise vers 1930 (**Fig. 7**).

#### – Bâtiment 8, Etat 1 (cave 1) :

Dans un premier temps, le Bâtiment 8 ne semble avoir compris au niveau inférieur, qu'une seule grande cave<sup>9</sup>. La paroi ouest (M81) a été observée sur environ 2 m de hauteur ; la paroi orientale (M144) uniquement en coupe sur une longueur de 3 m environ et la paroi nord (M145, chaînée au mur M81) dans les profils de l'excavation des moloks. La paroi sud n'est pas attestée. Son emplacement est cependant suggéré par un socle formé de quelques pierres plates superposées (UT126, **Fig. 14**). Ce socle pourrait en effet constituer la base d'un sommier disposé à mi-distance entre les parois nord et sud.

Le sol de la cave a été observé dans le profil sud de l'excavation pour les moloks. Le revêtement était constitué de dalles très fines et friables (UT134, peut-être le reste d'un dallage récupéré ?) posées sur le même remblai que le socle déjà mentionné<sup>10</sup>.

La cave était dotée d'au moins une fenêtre. Dans le mur occidental, la base d'un soupirail a été repérée (**Fig. 15, A**). Sa tablette se situait quelques centimètres au-dessus du sol pavé (UT124) repéré à l'ouest du mur M81. Ce pavage, posé sur un remblai de construction (UT123), constituait probablement la surface d'une cour (OK vers 521.90 m).

L'entrée de la cave n'a pas été observée (à situer du côté rue ?). La porte pourvue d'un seuil dallé attestée dans le mur ouest, en face du socle, a été percée dans un deuxième temps, probablement lors de la création de la cave 2 (**Fig. 15, B**)<sup>11</sup>.

#### – Bâtiment 8, Etat 2 (cave 2) :

Une cave séparée a ensuite été créée dans la partie sud-est de la cave initiale (**Fig. 16**). La maçonnerie qui délimite la cave 2 du côté nord (UT143) est chaînée avec le mur oriental, qui remplace sans doute la façade primitive (M144). La paroi sud de la cave correspond probablement à celle de la cave 1. La paroi ouest, décalée vers l'est d'env. 1 m par rapport à celle de la cave 1, est constituée de plusieurs maçonneries : le mur initial (M139) a été surélevé (M140), puis reparablement sur sa face est

<sup>9</sup> Dimensions intérieures de la cave nord : environ 7 m sur au moins 4.80 m.

<sup>10</sup> Stratigraphie sous les dalles (de haut en bas, sur 40 cm d'épaisseur) : des silts (UT132 et UT131), des sables (UT130) et un fin niveau charbonneux (UT129) – ces dépôts constituent peut-être des niveaux de préparation du sol de la cave –, puis deux niveaux d'alluvions (UT127 et UT128).

<sup>11</sup> Largeur de la porte env. 1,10 m. Altitude du seuil vers 520,70 m (env. 1,75 m sous le sommet arasé du mur M81).

(M146). La chronologie de ces transformations avec la construction de cave 3 (cloison M138, **Fig. 17**) est inconnue.

L'accès de la cave sud-est n'a pas été observé, ni son sol, qui se situe plus bas que le fond de l'excavation.

– Bâtiment 8, Etat 3 (cave 3) :

Le bâtiment est ensuite élargi du côté ouest : une nouvelle cave (cave 3) est aménagée à l'ouest de la deuxième cave, et la façade nord est prolongée (M111).

La nouvelle cave (cave 3) est délimitée du côté nord par une épaisse maçonnerie (M141) et du côté est par une cloison (M138) de faible épaisseur (env. 35 cm) posé sur le mur arasé de la cave 2 (**Fig. 17 et 18**).

Le sol de la cave n'a pas été atteint (il se situe plus bas que le fond de l'excavation). L'accès à la cave n'a pas été observé.

La cave 2 contiguë semble avoir été voûtée à cette époque. Dans la nouvelle cloison (UT138) qui délimite ce local du côté est, des pierres sont disposées de biais et forment un arc. Il ne s'agit pas d'une porte mais sans doute du bord d'une voûte en berceau arrachée (**Fig. 19, A**).

Le mur nord (M111) du local nord-ouest a été construit dans le prolongement de la façade primitive (M145). Il comprenait une porte, dont le piédroit oriental était constitué de l'angle du local situé au-dessus de la cave 1 et dont le seuil (une dalle rectangulaire) se situait à la même altitude que la rue de Savièse (altitude vers 522,10 m).

A l'intérieur du local, un nouveau pavement (UT112) a été aménagé au-dessus de l'ancien<sup>12</sup>. Sa surface se situait à la même altitude que le seuil de la porte. Un autre pavement (UT113)<sup>13</sup> est disposé au nord de cette entrée (**Fig. 13**). Ce pavement est recoupé par la façade du Bâtiment 6 (M84) mais subsiste après la construction du bâtiment voisin. Un étroit passage dont la largeur se réduit progressivement vers l'ouest<sup>14</sup> permettait d'accéder à la porte aménagée dans le mur M111.

Un dernier sol pavé (UT142) a été posé après le remblaiement des caves (**Fig. 13**). Ce sol témoigne d'une transformation du Bâtiment 8 similaire à celle du Bâtiment 6, avec un abandon des caves lors d'un changement de fonction de l'édifice, ou alors, il s'agit d'un vestige de la cour aménagée après la démolition de la partie nord du Bâtiment 8.

### *La maison rue de Savièse n°13*

La maison rue de Savièse n°13 a été construite après l'incendie de la ville en 1788, à la place de quatre habitations préexistantes attestées par les *dimensiones* du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. Certains éléments des anciens édifices ont été repris par le nouveau bâtiment puisque, lors de la restauration de la maison n°13 (travaux de 1979), d'importants restes de la maison du noble Barthélemy Preux, mentionnée comme neuve en 1643, ont été observés<sup>16</sup>.

La gravure de 1642 montre deux grands édifices à l'extrémité sud de la rue de Savièse. Il s'agit de bâtiments en pierres avec des combles au pignon ouvert (**Fig. 4**). La « maison neuve » de Barthélemy Preux mentionnée en 1643 n'apparaît pas encore.

Sur le dessin anonyme de 1781 (**Fig. 5**), les deux maisons apparaissent surélevées d'un étage et réunies sous un même toit. Le parcellement observé au sous-sol du Bâtiment 8 pourrait être lié à l'augmentation des logements dans ces bâtiments. A l'ouest de ce bâtiment, deux nouveaux édifices sont dessinés.

<sup>12</sup> Il remplace l'ancien pavement (UT124) repéré à l'ouest de la cave 1 et perturbé lors de la construction du mur nord (M111).

<sup>13</sup> Sous le pavement UT113, deux niveaux de sols ont été repérés (UT121, pavement de pierres et UT119, chape de mortier), respectivement à 10 et 35cm sous UT113, tous deux percés par les murs UT84 (Bâtiment 6) et UT111 (Bâtiment 8). Le sol en mortier témoigne d'un bâtiment antérieur au Bâtiment 6.

<sup>14</sup> Largeur du passage à la hauteur de la porte M111 : environ 80 cm.

<sup>15</sup> François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, « Inventaire topographique des maisons aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Vallesia* XXXV, Sion 1980, parcelles M29 à M32, p. 319-320.

<sup>16</sup> Dubuis/Lugon 1980, parcelle M29, p. 319.

La maison rue de Savièse n°13 construite après l'incendie de la ville en 1788 et la cour contiguë sont représentés sur le lavis de 1825 (**Fig. 6**). L'un des deux édifices qui se situent à l'ouest est en ruine.

Lors des travaux de 2014, les fondations de la façade nord de la maison n°13 ont été dégagées. Elles englobent la paroi qui sépare les caves 2 et 3 du Bâtiment 8 (**Fig. 20, A**). Il n'est pas impossible qu'une partie des caves du bâtiment 8 subsiste dans l'actuelle maison n°13. Cette hypothèse semble corroborée par une porte observée dans la partie nord du sous-sol, dont le cadre arqué et chanfreiné en tuf témoigne d'une époque de construction antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les vestiges (M72) d'un bâtiment plus ancien ont également été observés à l'angle sud-est de la maison n°13 (**Re3**) : le mur sud sert de fondation à la façade actuelle, tandis que le mur oriental, dont l'arasement affleure 20 cm sous la chaussée, est décalé par rapport à la façade actuelle construite contre son parement intérieur (**Fig. 21**). Ces murs chaînés l'un à l'autre font sans doute partie des bâtiments attestés au début du XVII<sup>e</sup> siècle et partiellement intégrés dans la reconstruction de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### La face orientale de la rue

Les observations archéologiques faites sur le côté oriental de la rue sont modestes : les fondations n'étaient visibles que ponctuellement. Pourtant, les informations auraient été intéressantes, puisque ces maisons d'habitation semblent être plus anciennes que les bâtiments modestes formant la face occidentale de la rue<sup>17</sup>.

#### *La maison rue de Savièse n°26 (ancienne maison Chevrier)*

Les fondations de la façade occidentale de la maison rue de Savièse n°26 ainsi que le rez-de-chaussée et les caves ont partiellement été analysés en 2014, profitant des travaux de rénovation de cet édifice<sup>18</sup>. Il s'avère que la partie nord de la maison n°26 et la maison contiguë ornée d'un écusson sur lequel figure la date 1577 (rue de Savièse n°28) ont été construites ensemble. La moitié sud de la maison n°26 constituait primitivement une surface à usage économique, tandis que la moitié nord du n°26 et le n°28 formaient une seule maison d'habitation.

La propriété a par la suite été répartie à plusieurs reprises. La maison n°28 a été séparée du n°26 et la surface économique au sud a été transformée : au rez-de-chaussée une seule grande salle a été aménagée. Deux arcs comprenant un pilier maçonné placé au centre de la salle soutenaient les murs de refend des étages habitables.

Les niveaux de marches primitifs au rez-de-chaussée de la maison n°26 sont similaires au niveau actuel de la rue de Savièse. Ceci explique que les anciens revêtements de la rue ont disparu lors de la pose des surfaces modernes.

#### *La maison rue de Savièse n°16*

Une maçonnerie à l'orientation indéterminée (M153) a été repérée devant l'angle nord-ouest de la maison n°16, une maison reconstruite après l'incendie de 1788<sup>19</sup>. Bien qu'aucun lien structurel n'ait été observé, cette maçonnerie paraît antérieure à la maison actuelle (**Re3, Fig. 22**). La gravure du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle indique en effet à cet emplacement un bâtiment avec pignon à redents doté d'une tourelle d'angle dont le volume empiète sur la rue (**Fig. 4**). La tourelle n'apparaît plus sur l'image de 1781 (**Fig. 5**) : elle a dû être démolie pour faciliter le passage conduisant aux jardins situés à l'arrière de la rangée d'édifices<sup>20</sup>.

Contre le côté nord de la maçonnerie (M153), un drainage constitué de grandes dalles entourées de maçonnerie (UT156) a en outre été observé. Cette structure orientée est-ouest pourrait être contemporaine du mur contre lequel elle est adossée ou alors être postérieure à son arasement et respecter la ruelle latérale conduisant aux jardins dont elle longe le bord sud.

<sup>17</sup> Antonini/Guex 2011, p. 4.

<sup>18</sup> Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex, « *Sion, rue de Savièse N° 26. Analyse partielle du rez-de-chaussée/caves* », Rapport à l'attention des Monuments historiques, Sion 2014.

<sup>19</sup> Dubuis/Lugon 1980, parcelle M37, p. 322.

<sup>20</sup> Antonini/Guex 2011, p. 4.

### 2.3 Les éléments de voirie

Un ancien égout (UT157) constitué de deux maçonneries parallèles liées au ciment a été repéré à la hauteur des maisons rue de Savièse n°22 et n°24 (**Fig. 23**). Situé au pied de la façade occidentale de la rue, cet égout devait drainer, entre autres, les descentes d'eau des toitures (**Fig. 7**).

### 2.4 Le mobilier archéologique

Les circonstances du suivi et les perturbations dues aux tranchées récentes n'ont permis de récolter qu'une très faible quantité de mobilier archéologique.

La plus grande partie du mobilier archéologique a été trouvée lors de la fouille en plan de la couche charbonneuse (UT88) qui recouvrait le dernier sol pavé (UT86) du Bâtiment 6, mis en place après le remblaiement de sa cave et de la canalisation (UT96), (cf. Bâtiment 6, Etat 3). Il s'agit de six tessons de céramique (UT88-1), de deux fragments d'un placage en marbre (UT88-2), d'un crochet et d'une petite tige en fer (UT88-3 et 4) ainsi que de six petites scories indéterminées (UT88-1 à 5) (**Fig. 24**).

Dans le Bâtiment 5, un tesson de céramique, un clou en fer et quelques rares fragments d'ossements de faune (UT137-1 à 3) ont été retrouvés sur le sol dallé (UT136) de la dernière occupation (**Fig. 25**).

Il faut en outre signaler la découverte d'un manche de couteau en os (UT131-1) et un ossement de faune (UT131-2) retrouvé dans le Bâtiment 8 (cave 1), dans le niveau de préparation (UT131) du sol dallé (**Fig. 26**). Un ossement de faune (UT158-1) a été prélevé dans les caves contiguës (cave 2 et 3), dans le mur de séparation (interface du mur M140 et son doublage M146).

Les prélèvements de mortier pris systématiquement sur toutes les maçonneries ont été comparés de sorte à pouvoir déterminer les murs au liant similaire, indice d'une construction contemporaine (prélèvements non conservés).

### **III Documentation graphique**

#### **3.1 Figures**

#### **3.2 Relevés**

**Fig. 1.** Sion, rue de Savièse.  
Mur de contrescarpe (UT71), vu vers le sud-est.



**Fig. 2.** Sion, rue de Savièse. Vue vers le nord-ouest, 2011.  
L'espace d'une largeur de 4,50m entre les bâtiments n°13 (à gauche) et n°16 (à droite) est le dernier vestige de la rue médiévale.

**Fig. 3.** Sion, rue de Savièse. Vue vers l'ouest.  
Fondation de la clôture du jardin qui occupait le haut de la rue au Moyen-Age.





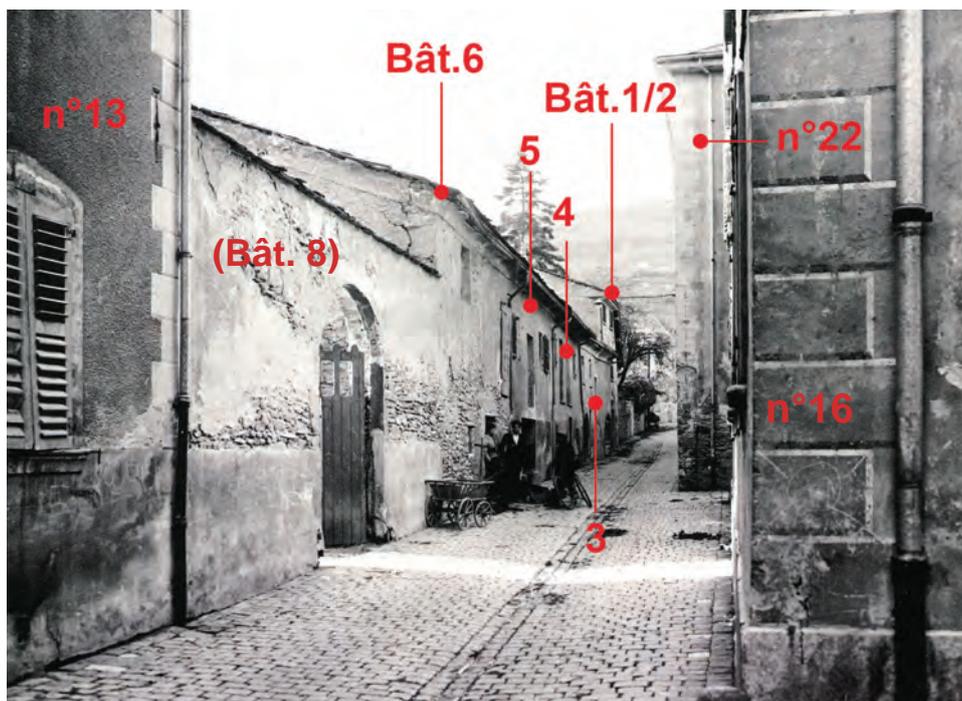
**Fig. 4.** Sion, rue de Savièse, en 1642.  
Extrait de la représentation de Hans Ludolff, gravure publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn.  
Les bâtiments découverts lors des fouilles de la rue de Savièse son numérotés de 1 à 8.



**Fig. 5.** Sion, rue de Savièse, en 1781.  
Extrait d'un dessin anonyme à la plume rehaussée de lavis.  
Les bâtiments découverts lors des fouilles de la rue de Savièse son numérotés de 1 à 8.



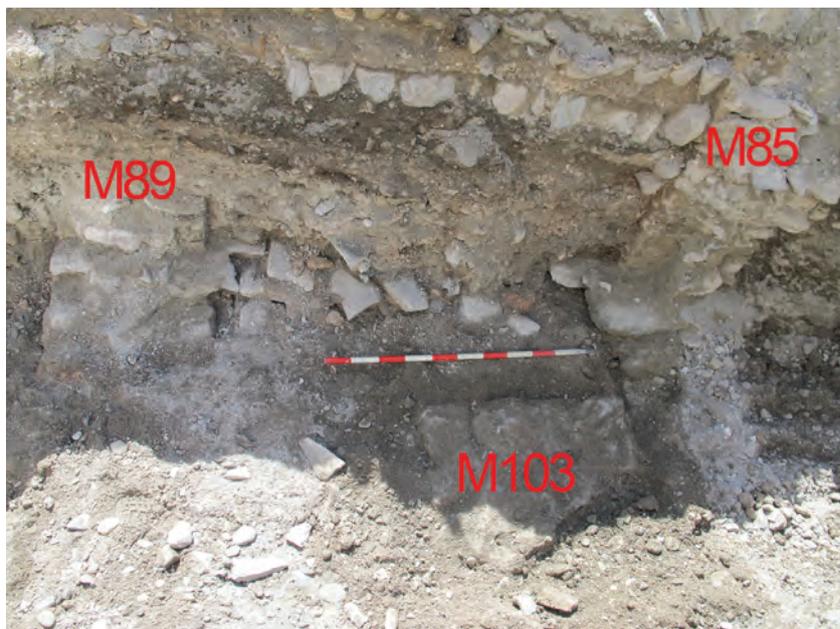
**Fig. 6.** Sion, rue de Savièse, en 1825.  
Extrait d'un dessin de Antoine-Louis de Torrenté. Plume et lavis sur papier non daté (entre 1825 et 1830).  
Recueil de dix-huit dessin par Antoine-Louis de Torrenté, Publié dans DE WOLF 1969, p. 141-144. LA PART DU FEU, cat. 73, p. 118.  
Les bâtiments découverts lors des fouilles de la rue de Savièse son numérotés de 1 à 8.



**Fig. 7.** Sion, rue de Savièse. Vue prise vers 1930 en direction du nord-ouest.  
Raymond Schmid, *Bougeoisie de Sion*, Médiathèque Valais - Martigny.

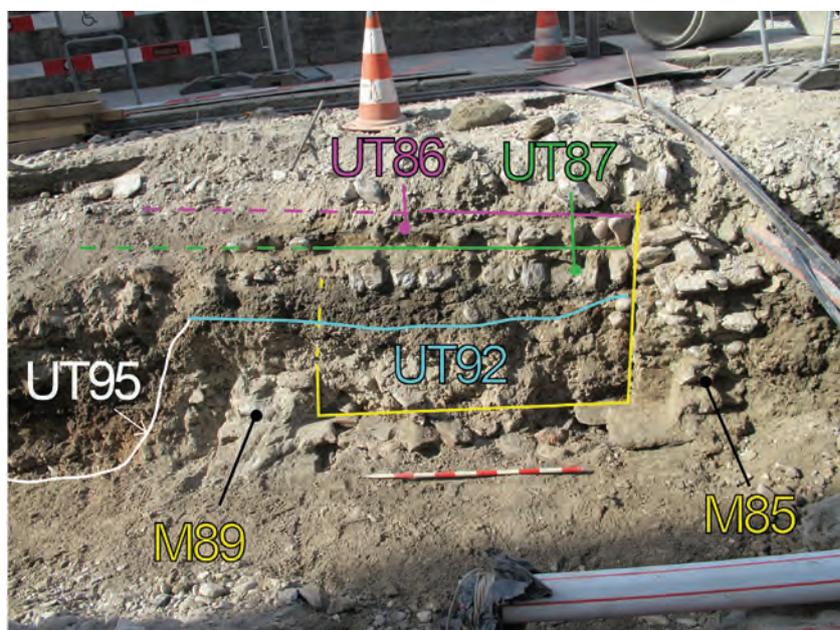
**Fig. 8.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 6 (vue vers le sud-ouest).

M85: façade nord;  
M103: façade orientale;  
M89: mur de refend.  
Entre les murs M89 et M85: une  
porte (accès à une cave ?).



**Fig. 9.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 6 (vue vers le sud-ouest).

M85: façade nord;  
M103: façade orientale;  
M89: mur de refend.  
UT92: remblais comblant la cave et  
sa porte (en jaune).  
UT95: fossé pour canalisation en  
bois UT96.  
UT87 et UT86: deux sols pavés  
successifs aménagés sur les  
remblais de la cave et de la  
canalisation.



**Fig. 9A.** Sion, rue de Savièse: ex-  
cavation pour les moloks.  
Bâtiment 6 (vue vers le nord-ouest).  
La canalisation en bois UT96.



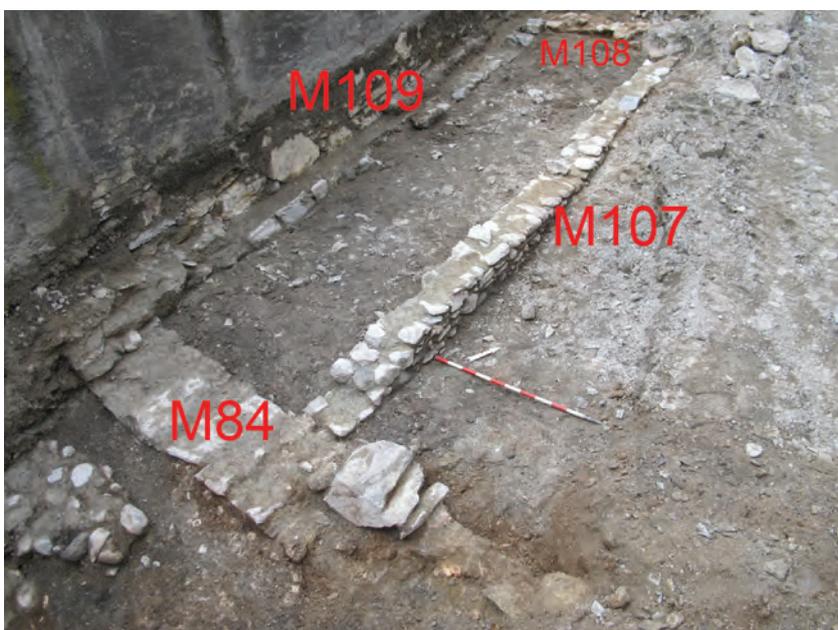
**Fig. 10.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 6 (vue vers l'ouest).  
Le sol pavé UT87.



**Fig. 11.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 6 (vue vers le sud-ouest).  
Le sol pavé supérieur UT86.

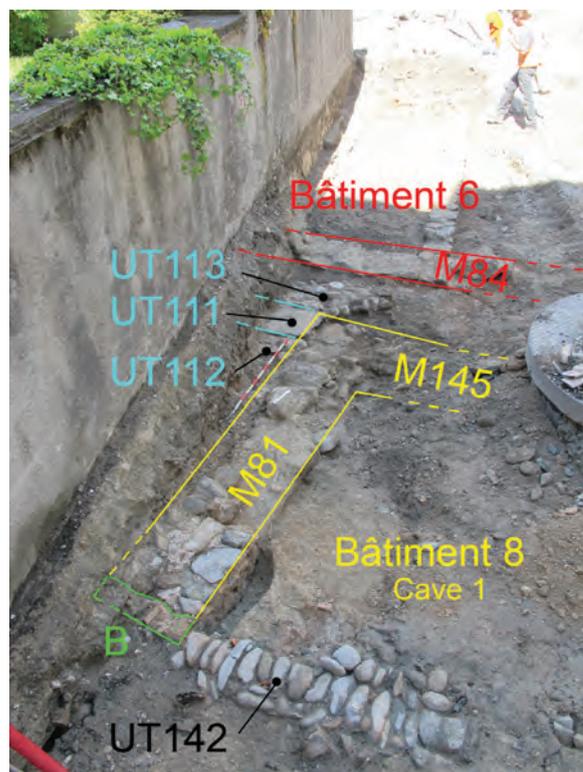


**Fig. 12.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 6 (vue vers le nord-ouest).  
Murs de refend tardifs (dernière  
transformation du Bâtiment 6).



**Fig. 13.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8 (vue vers le nord-ouest).

La cave 1 (en jaune), avec le piédroit (B) de la porte percée dans sa paroi ouest.  
L'espace voisin (à l'ouest) est clôturé postérieurement par un mur qui comprend un seuil de porte UT111.  
Les pavements UT112 et UT113 sont contemporains de la porte mais antérieurs au Bâtiment 6 construit plus tard.



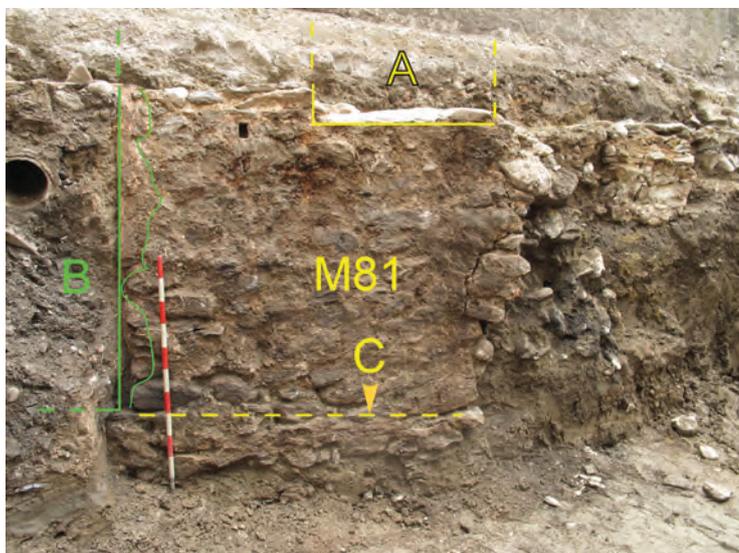
**Fig. 14.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, cave 1, vue vers le sud-est.

UT126: pierres superposées ; vraisemblablement le socle d'un poteau.  
B: porte percée dans la paroi ouest de la cave. Son seuil coïncide avec le niveau de marche (C) de la cave.



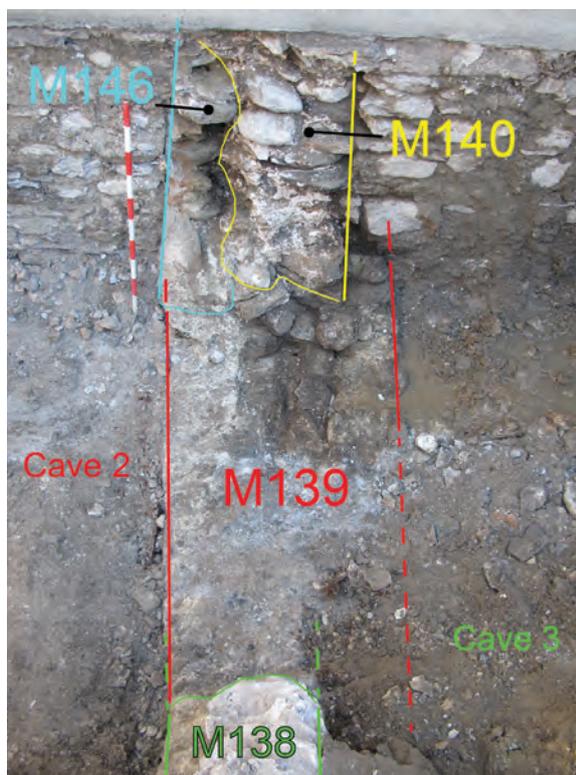
**Fig. 15.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, cave 1, paroi ouest (M81).

A: soupirail, dont la tablette (une dalle posée à plat) correspond approximativement au sol du local voisin (à l'ouest).  
B: porte percée dans la paroi. Son seuil se situe au niveau de la cave (C).





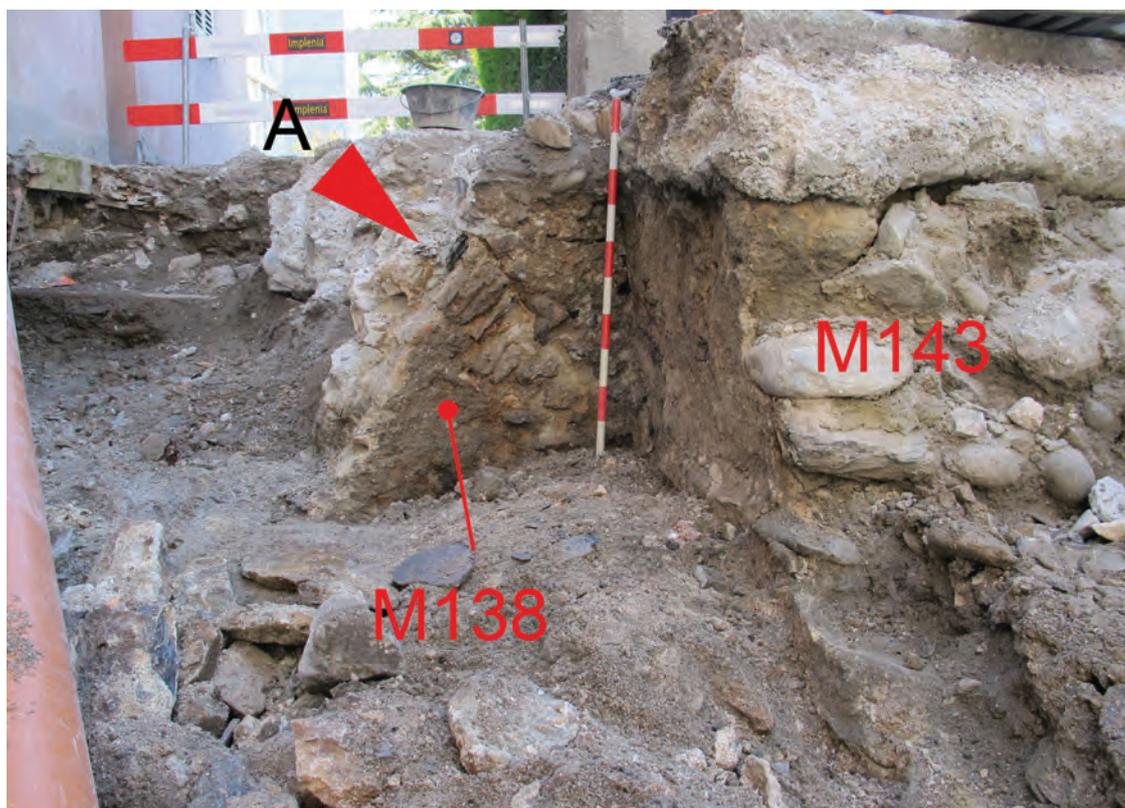
**Fig. 16.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, cave 2. Paroi nord (M143).



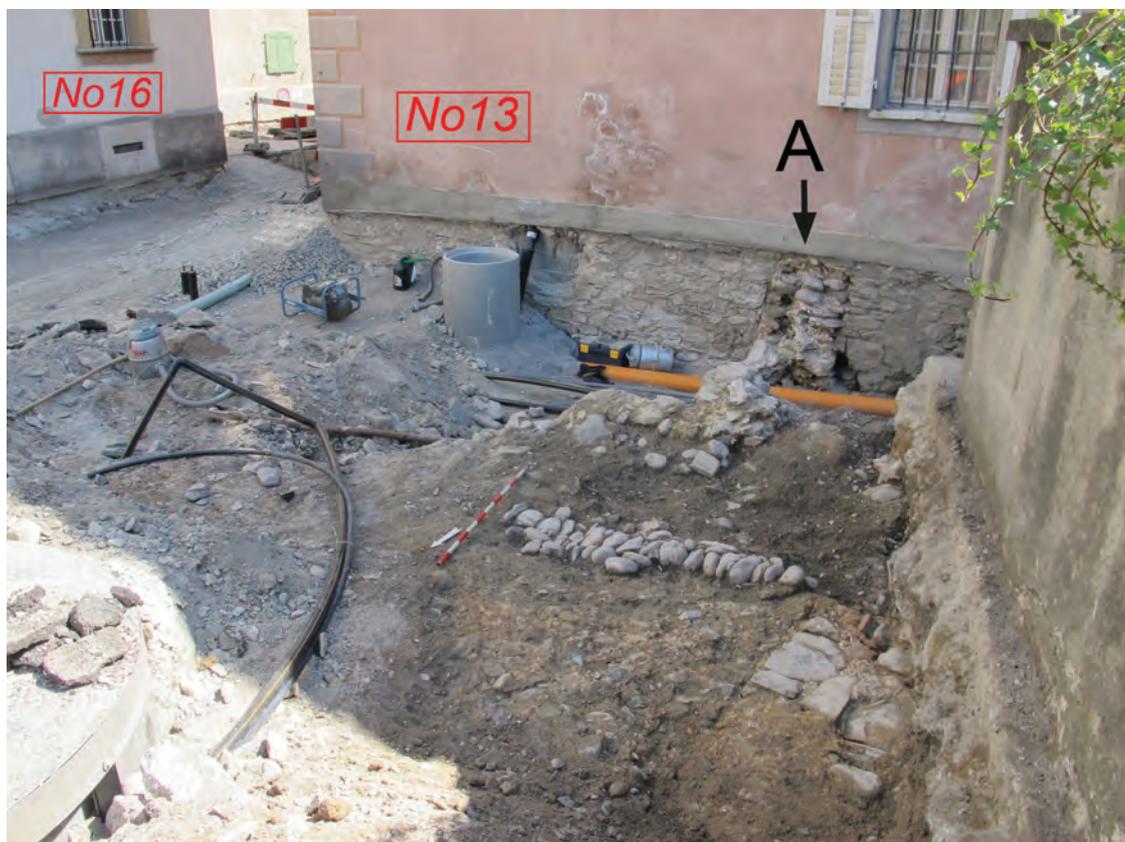
**Fig. 17.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, vue vers le sud-est.  
M139: paroi ouest de la cave 2  
M138: paroi est de la cave 3.  
M140 et M146: réfections ou transformations de ces caves, d'époque indéterminée.



**Fig. 18.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, Caves 2 et 3, vue vers l'est.  
Vestige de l'angle nord-est de la cave 3.



**Fig. 19.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, cave 2, paroi orientale (M138).  
L'arc englobé dans le mur (A) constitue le vestige d'une voûte en berceau (bord ouest) ajoutée dans la cave 2, lors de la construction de la cave 3.



**Fig. 20.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8, caves, vue vers le sud.  
La paroi qui sépare les caves 2 et 3 (A) est englobée dans la fondation de la maison n°13.

**Fig. 21.** Sion, rue de Savièse.  
Vestige du bâtiment antérieur à la maison n°13, vue vers l'ouest.

M72 : fondations des façades est et sud arrasées.



**Fig. 22.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment antérieur à la maison n°16, vue vers l'est.

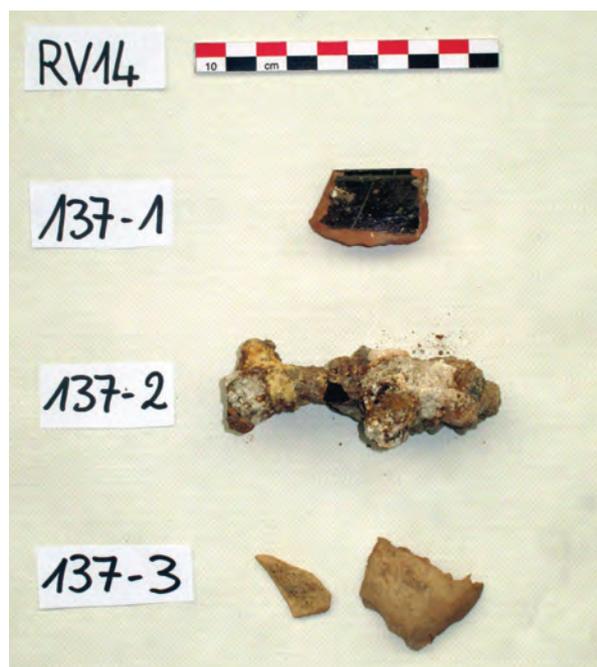
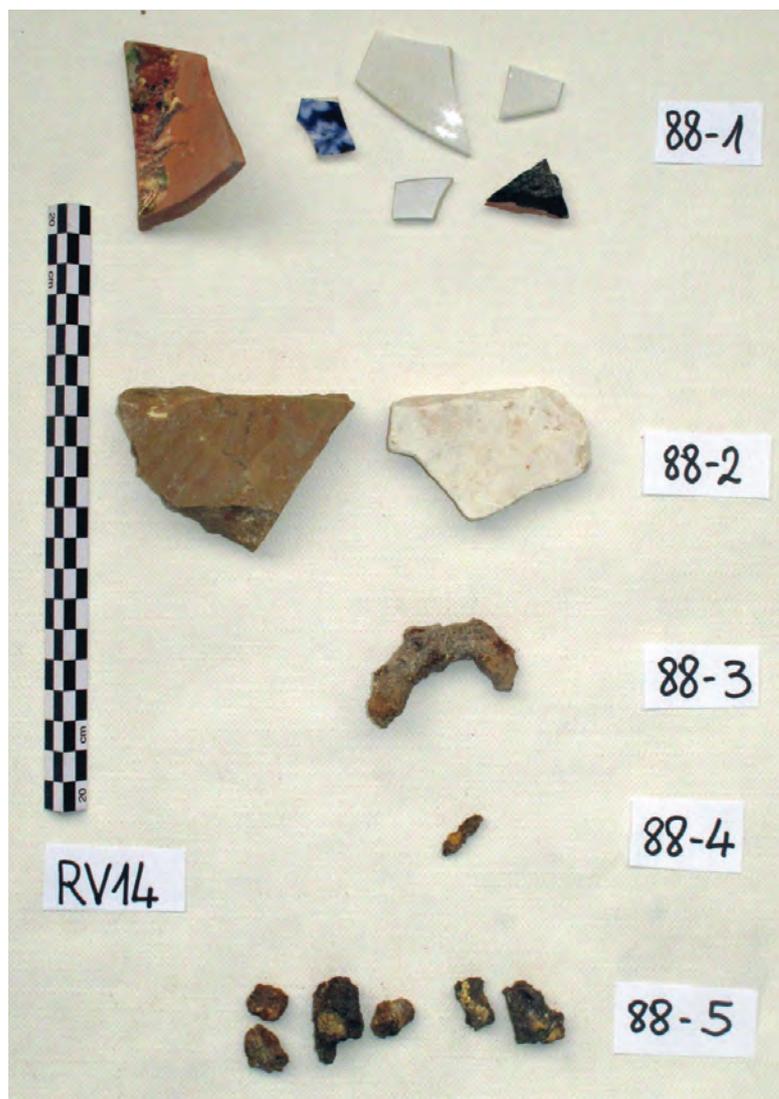
M153: paroi ou façade d'une construction arasée, empiétant sur la rue.  
M156: reste de maçonnerie plaquée contre une dalle oblique; le vestige d'une canalisation enfoncée longeant le mur M153?



**Fig. 23.** Sion, rue de Savièse.  
Restes de l'égout moderne maçonné (canal marqué par les traits-tirés).  
Il était installé au pied des façades des bâtiments démolis en 1930.



**Fig. 24.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 6. Mobilier archéologique  
recueilli dans le niveau d'utilisation UT88  
couvrant le dernier sol pavé (UT86).



**Fig. 25.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 5.  
Mobilier archéologique recueilli dans le niveau  
d'occupation couvrant le dernier sol pavé (UT136).

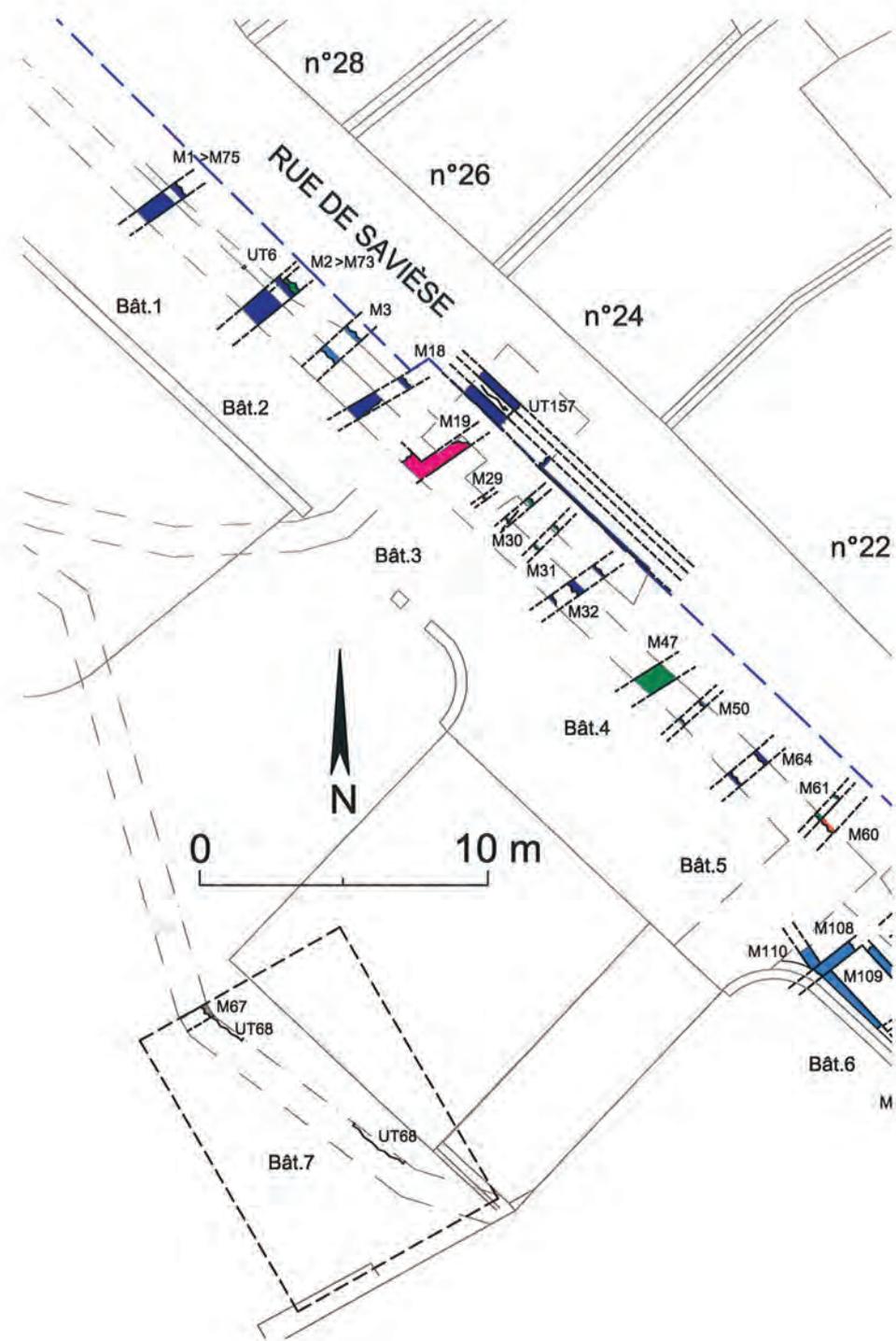


**Fig. 26.** Sion, rue de Savièse.  
Bâtiment 8.  
Mobilier archéologique recueilli dans le niveau de  
préparation UT131 du sol dallé (UT134) de la cave.



**Re1.** Sion, rue de Savièse.  
Plan général des vestiges.

En bleu clair: parcellaire de 1840.  
En rouge: plan archéologique du rempart



**Re2.** Sion, rue de Savièse.

Plan des vestiges (murs principalement) repérés dans la partie nord de la rue en 2011 et 2014.

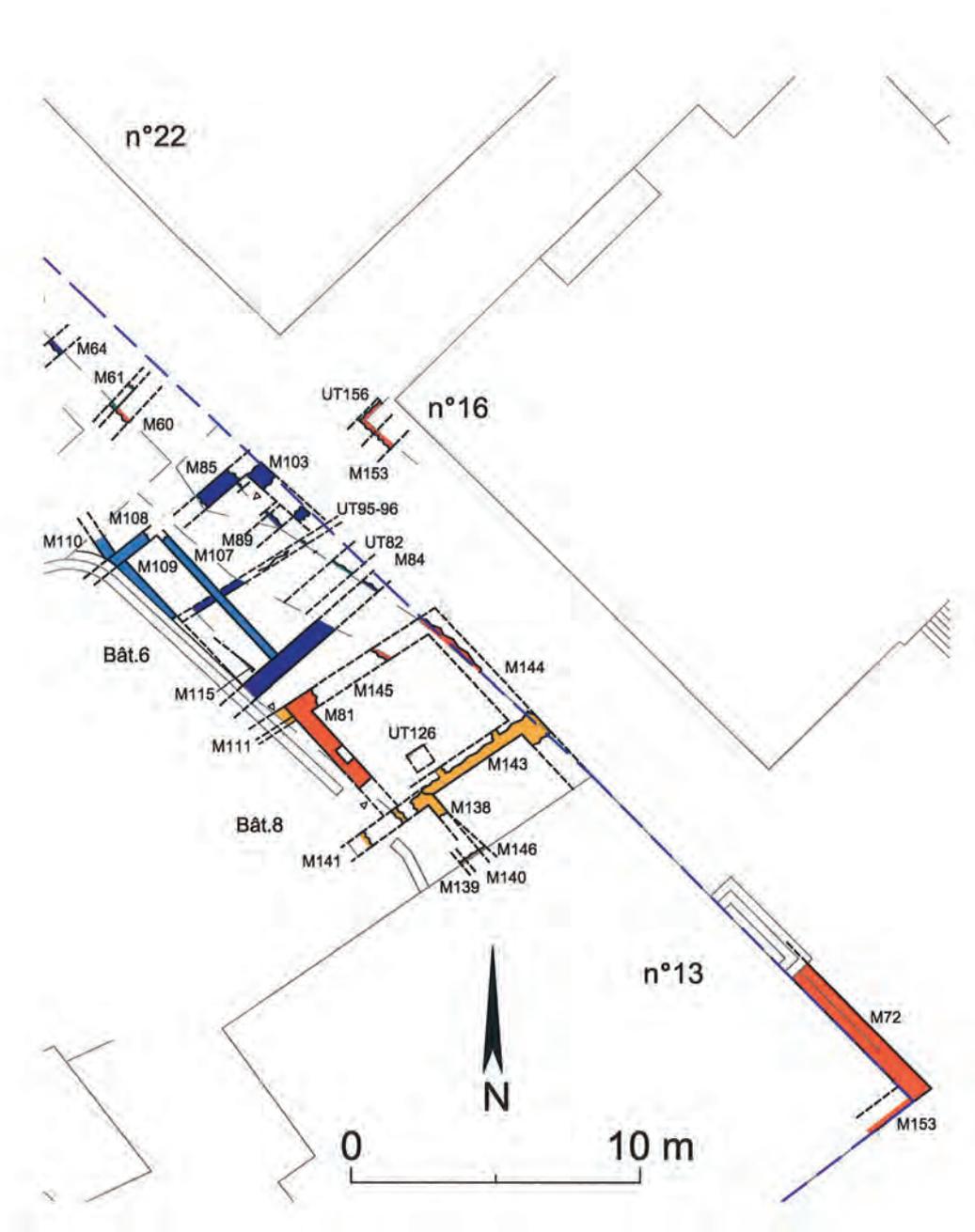
**Bleu foncé:** murs appartenant aux bâtiments démolis en 1930 et figurant sur la gravure de 1642.

**Bleu clair et vert:** parois de refend abattues lors de transformation de ces bâtiments.

**Orange:** murs de bâtiments construits avant la phase bleu foncé ayant coexisté avec ces derniers, et démolis avant 1930.

**Jaune:** transformations des bâtiments de la phase orange.

**Rouge:** indéterminé; antérieur à la phase bleu foncé.



**Re3.** Sion, rue de Savièse.

Plan des vestiges (murs principalement) repérés dans la partie sud de la rue en 2011 et 2014.

**Bleu foncé:** murs appartenant aux bâtiments démolis en 1930 et figurant sur la gravure de 1642.

**Bleu clair et vert:** parois de refend abattues lors de transformation de ces bâtiments.

**Orange:** murs de bâtiments construits avant la phase bleu foncé ayant coexisté avec ces derniers, et démolis avant 1930.

**Jaune:** transformations des bâtiments de la phase orange.

**Rouge:** indéterminé; antérieur à la phase bleu foncé.